

*La **Société civile des auteurs multimedia** rassemble réalisateurs, auteurs d'entretiens et de commentaires, écrivains, traducteurs, journalistes, vidéastes, photographes et dessinateurs. Ces créateurs font la richesse documentaire de la radiophonie, de l'audiovisuel et des nouveaux médias. La Scam les représente auprès du législateur, des producteurs et des diffuseurs. Elle discute, collecte et répartit leurs droits patrimoniaux, affirme leur droit moral et négocie leurs intérêts futurs. La Scam est au 5, avenue Vélasquez, F-75008 Paris. Téléphone **01 56 69 58 58** Fax **01 56 69 58 59** www.scam.fr

Scam*

Communiqué

Paris, le 21 février 2008

Et la radio publique ?!

La Scam a applaudi le discours du président de la République lors de la mise en place de la commission « sur la nouvelle télévision publique ».

Cependant, la Scam s'étonne que la radio publique ne soit pas du ressort de ladite commission.

Pourtant, l'annonce surprise de Nicolas Sarkozy en janvier dernier, a interrompu ipso facto les négociations entre le ministère de la Culture et Jean-Paul Cluzel président de Radio France, qui demandait une ouverture des antennes dont il a la charge, à la publicité de marques. En effet, il n'était pas logique d'ouvrir les antennes de la radio publique à la publicité au moment même où la fermeture de celles de la télévision publique était annoncée.

Certes, la situation de Radio France n'est pas comparable à celle de France Télévisions, ni sur le plan éditorial puisque chaque station du groupe Radio France vise un public clairement identifié et pour lesquels la singularité du service public semble plus marquée, ni sur le plan financier puisque la publicité ne représente que 8 % du budget de Radio France.

Cependant, la suppression des ressources publicitaires sur les antennes de Radio France, aussi minime soit-elle, ne doit être abandonnée sous aucun prétexte. Celui selon lequel le poids de la publicité y influence moins les lignes éditoriales ou, encore celui plus vraisemblable mais moins avouable, qu'il est déjà difficile de trouver les compensations financières « à l'euro près » pour France Télévisions, sans avoir, en plus, à en chercher pour Radio France.

France Télévisions et Radio France sont les enfants d'une même fratrie ; il n'est pas pensable qu'un des deux soit favorisé, il n'est pas concevable d'opérer des choix de vie différent entre les deux qui seraient alors perçus comme une profonde injustice.

C'est pourquoi la Scam qui représente les auteurs de documentaires, de reportages, les journalistes et les écrivains œuvrant pour les publics de Radio France, **s'empresse de demander que la commission présidée par Jean-François Copé élargisse son champ d'action à l'ensemble de l'audiovisuel public, télévision ET radio.**